



Le Conseil Municipal se réunira **En séance publique**

MARDI 21 AVRIL 2026 A 19H00
À l'Hôtel de ville – Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2026.
- Note présentation – élection d'un adjoint en remplacement de l'adjoint démissionnaire,
- 1 – Fixation du nombre d'administrateurs et désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,
- 2 – Désignation des membres de la commission d'appel d'offres,
- 3 – Désignation des membres de la commission de délégation de service public,
- 4 – Election des délégués au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne,
- 5 – Election des délégués au Syndicat Mixte Fermé des Eaux de la Lomagne,
- 6 - Election des délégués au Conseil d'Exploitation du cinéma Les nouveaux Bleus,
- 7 - Désignation des délégués au Conseil National d'Action Sociale (CNAS),
- 8 – Désignation d'un référent communal auprès du SMEEOM MOYENNE GARONNE,
- 9 – Désignation du correspondant défense de la commune,
- 10 – Election des délégués au Conseil d'Administration de la maison de retraite publique,
- 11 - Election des délégués au Conseil d'Administration du Collège Théodore DESPEYROUS,
- 12 - Election des délégués au Conseil d'Administration du lycée Norman FOSTER,
- 13 - Election des délégués au Conseil d'Administration des sapeurs-pompiers,
- 14 – Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,
- 15 – Règlement intérieur de fonctionnement du conseil municipal,
- 16 – Procédure d'achat dans le cadre des marchés à procédure adaptée (MAPA),
- 17 – Approbation du Règlement Budgétaire et Financier,
- 18 – Approbation du Compte Financier Unique 2025,
 - Pour la Commune,
 - Pour l'Assainissement,
 - Pour le Cinéma,
- 19 - Affectation du résultat de fonctionnement - Exercice 2025,
 - Pour la Commune,
 - Pour l'Assainissement,
 - Pour le Cinéma,
- 20 - Budget Primitif 2026,
 - Pour la Commune,
 - Pour l'Assainissement,
 - Pour le Cinéma,

- 21 - Fiscalité directe locale : fixation des taux,
- 22 – Attribution d'une subvention de fonctionnement au CCAS – Exercice 2026,
- 23 – Attribution de subventions aux associations – Exercice 2026,
 - Associations éducatives et culturelles,
 - Associations de loisirs et festivités,
 - Associations sportives,
- 24 - Mise à jour du tableau des effectifs de la commune,
- 25 - Participation des communes aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Beaumont et participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires privées,
- 26 – Provision et reprise de provision pour risques et charges afférents aux jours épargnés sur le compte épargne temps,
- 27 – Provision et reprise de provision pour dépréciation des comptes de tiers – Budget Commune exercice 2026,
- 28 – Adoption des orientations relatives à la formation des élus,
- 29 – Instauration du télétravail,
- 30 - Indemnités de fonction du Maire des adjoints et conseillers municipaux,

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Jacqueline TONIN



Affiché le : 7 AVRIL 2026